

NeTinfos

Le magazine de la Communauté
de communes Norge et Tille

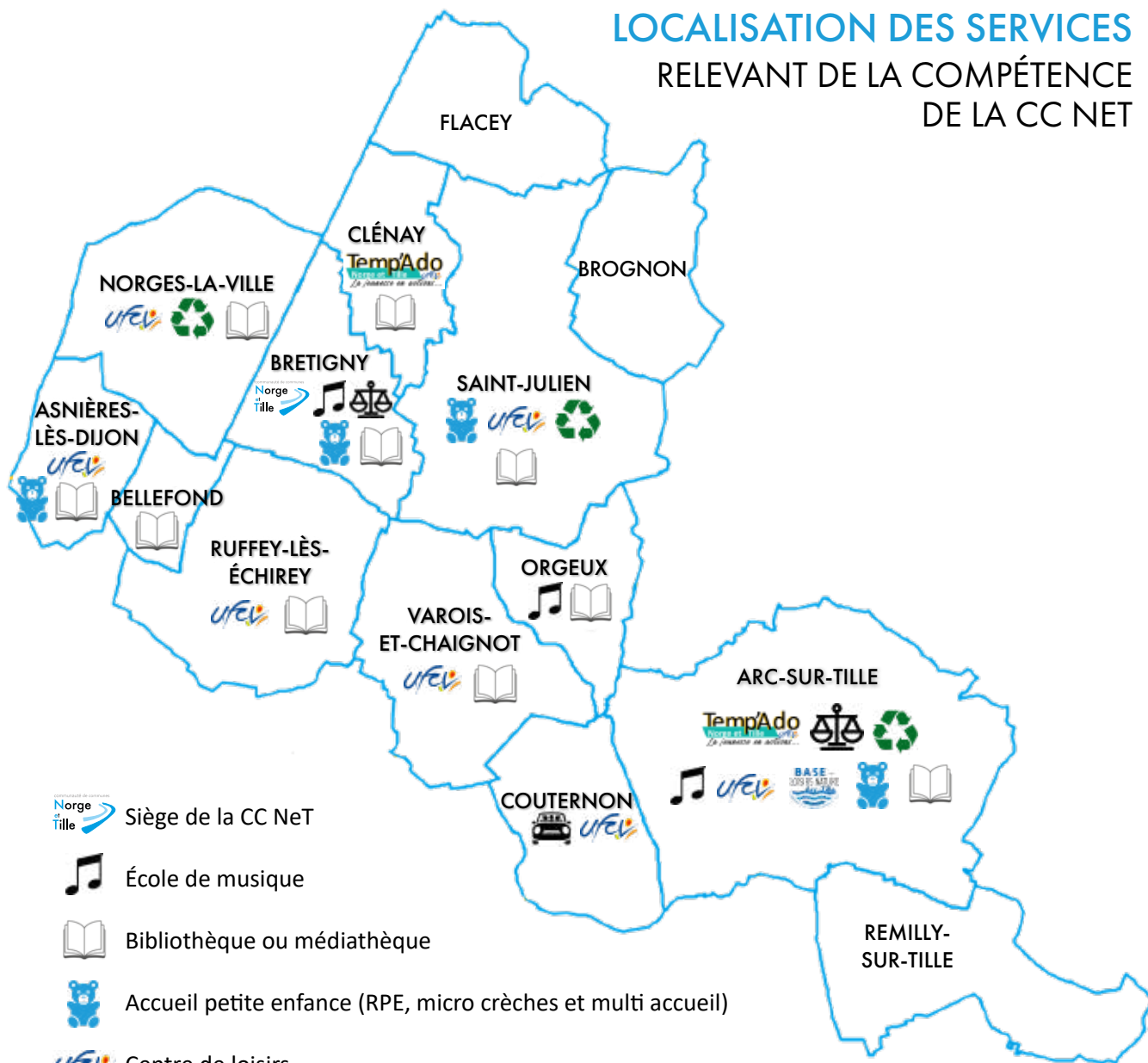


Arc-sur-Tille - Asnières-lès-Dijon - Bellefond - Bretigny - Brognon - Clénay - Couternon
Flacey - Norges-la-Ville - Orgeux - Remilly-sur-Tille - Ruffey-lès-Échirey - Saint-Julien - Varois et Chaignot

N° 12 - Printemps 2025

LOCALISATION DES SERVICES

RELEVANT DE LA COMPÉTENCE
DE LA CC NET



Siège de la CC Net



École de musique



Bibliothèque ou médiathèque



Accueil petite enfance (RPE, micro crèches et multi accueil)



Centre de loisirs



Stages ados



Base de loisirs



Permanences gratuites d'avocats



Déchèterie



Aire de covoiturage

Édito



Encore une fois le budget de notre communauté de communes est résolument tourné vers l'avenir, et en responsabilité.

Les taux de fiscalité n'ont pas augmenté. Ils ont même baissé au cours du mandat pour ce qui est de la TEOM et de la CFE.

Malgré cette sagesse budgétaire, nous investissons :

- rénovation de la base nautique avec 1 million d'euros d'investissement dans le bâtiment de la voile,

- 200 000 € consacrés aux mobilités douces,

- investissements dans les centres de loisirs, la voirie communautaire...

- aux côtés des communes (200 000 € d'aide aux projets périscolaires et extrascolaires des communes d'Arc-sur-Tille et de Saint-Julien).

Investir pour l'avenir de notre territoire sans augmentation de la fiscalité, c'était notre engagement et nous nous le tenons !

Bel été !

Ludovic Rochette,
Président de la CC NeT

Sommaire

Finances

Aménagement du territoire

Gestion des déchets

Enfance-jeunesse

Développement économique

Travaux

Base de loisirs

Événement

Ressources humaines

Bilan de mandat

NeTinfos

Le magazine de la Communauté de communes Norge et Tille
N° 12 - Printemps 2025

Directeur de la publication : Ludovic Rochette

Rédaction : Vice-Présidents et service communication

Photos : CC NeT sauf mention

Photo de couverture : Plantations d'arbres sur la base de loisirs de la CC NeT à Arc-sur-Tille

Mise en page : Perrine Latouche

Impression :

Typocentre - La Croix Rouge - 52190 Le Montsaugonnais

Tirage : 6 300 exemplaires

Dépôt légal : à parution

ISSN 3075-7754 (Imprimé)

ISSN 3076-2855 (En ligne)



Une gestion dynamique et responsable

FONCTIONNEMENT

6 659 631 €

Recettes

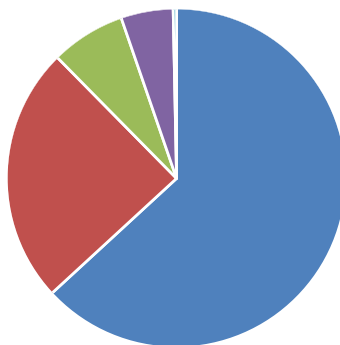
La plus grande part des recettes concerne les impôts et taxes. Suite à la suppression de la TH, la CC NeT reçoit une compensation de la part de l'État en partie reversée (FPIC, FNGIR).

La fiscalité locale représente un peu moins de la moitié de cette rubrique.

La CC NeT délibère sur les taux de la Cotisation foncière des entreprises (CFE) et les taux d'enlèvement des ordures ménagères. Ces taux, votés en baisse au cours du mandat, ont été maintenus pour 2025.

Elle est une des rares communautés de communes qui n'a pas instauré de taxe additionnelle sur le Foncier bâti.

Elle dispose de réserves constituées par les excédents des années antérieures qui s'élèvent à 2 277 296 € et qui permettront d'atténuer le choc de la baisse des dotations de l'État déjà annoncées pour 2026.



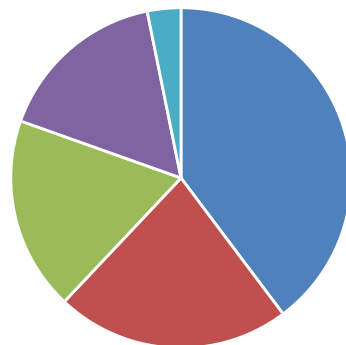
- Impôts et taxes
- Résultat reporté
- Dotations et participations
- Produits des services (école de musique, enfance jeunesse...)
- Autres

Dépenses

Au titre de la solidarité nationale (FPIC, FNGIR), la CC NeT reverse 1,7 million d'euros à l'État pour redistribuer aux collectivités qui disposent de peu de revenus.

Les charges à caractère général regroupent, en particulier, les coûts des contrats de prestations pour l'accueil extrascolaire, le TAD, l'entretien des zones d'activité et la gestion des déchets.

Les dépenses de personnel restent stables.



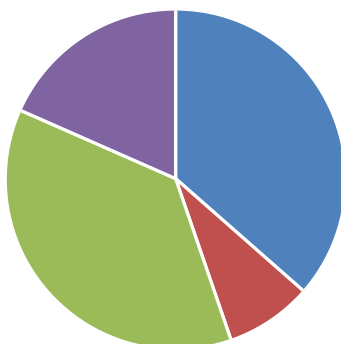
- Atténuation de produits (attribution de compensation, FPIC, FNGIR...)
- Charges à caractère général (achats de matériel, charges quotidiennes)
- Participation syndicats (ordures ménagères, rivières, SCoT...)
- Charges de personnel
- Autres



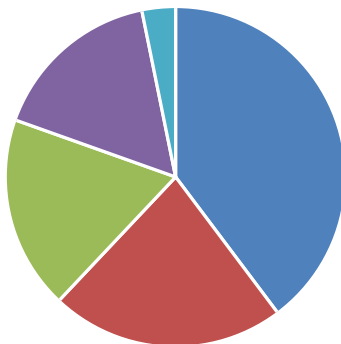
INVESTISSEMENT

1 451 976 €

- Subventions et dotations
- Excédent fonctionnement affecté en investissement
- Excédent investissement 2024
- Autres (opérations d'ordre)



- Immobilisations corporelles (travaux, voirie, véhicules...)
- Immobilisations en cours (gros travaux de construction)
- Immobilisations incorporelles (logiciels, études...)
- Emprunts et dettes
- Autres (opérations d'ordre)



Recettes

Les excédents des années antérieures s'élèvent à 655 157 € pour la partie investissements.

Les subventions à recevoir sur les dépenses de constructions et les amortissements viennent compléter le financement des investissements.

Dépenses

Le poste immobilisations corporelles s'élève à 540 706 €. Près de la moitié de cette somme est consacrée à la mobilité.

La programmation des travaux porte notamment sur l'entretien des voiries communautaires, la signalétique des zones d'activités et la plantation d'arbres sur la base de loisirs.

Les premières dépenses de construction de 2 bâtiments (base de loisirs et atelier technique) figurent en immobilisations en cours pour un total de 681 500 €.

La CC NeT subventionne les communes qui mettent à disposition leurs locaux pour l'accueil des enfants durant les vacances. Ce sont 118 700 € qui ont été prévus cette année.



Mobilité



Norges-la-Ville » Saint-Julien Itinéraire cyclable

Dans le cadre du Schéma Directeur Cyclable, un premier projet prend forme pour améliorer le réseau cyclable et renforcer les connexions entre les communes.

La première réalisation prévue est une piste cyclable sécurisée reliant Norges-la-Ville à Saint-Julien, en passant par Bretigny et Clénay.

Ce nouvel aménagement prendra la forme d'un "chaucidou" (chaussée à voie centrale banalisée), lorsque la largeur de la route le permettra. Cette configuration donne la priorité aux cyclistes et contribue à ralentir la circulation automobile, rendant les trajets plus sûrs pour tous.

En reliant ces 4 communes entre elles, ce nouvel aménagement facilitera l'accès aux équipements locaux et aux différents quartiers tout en incitant à adopter des modes de transport doux écologiques pour les déplacements de courte distance.

Moins de voitures, c'est aussi moins de pollution et plus de bien-être pour les habitants !

Ce projet bénéficie du soutien du Département et de la Région, qui s'engagent en faveur d'une mobilité plus respectueuse de l'environnement et accessible à tous.



LÉGENDE

- Mairies
- Chevrons
- Voie verte existante
- Chaucidou

Savoir rouler à vélo

Encourager la mobilité douce commence dès le plus jeune âge ! C'est dans cet esprit que la CC NeT a renouvelé son partenariat avec *Génération Vélo*, un programme dédié à l'apprentissage du vélo en toute sécurité.

Ainsi, du 22 au 25 avril, à l'accueil de loisirs de la CC NeT à Asnières-lès-Dijon, de jeunes cyclistes ont pu se familiariser avec la pratique du vélo à travers des ateliers axés sur l'autonomie,





Scannez pour
plus d'infos



TAD mutualisé

la lutte contre la sédentarité et la transition écologique, animés par le Comité de côte-d'Or de cyclisme.

Une belle occasion d'apprendre en s'amusant tout en adoptant les bons réflexes pour se déplacer de manière responsable !

À l'issue de cette semaine enrichissante, chaque enfant a reçu une attestation officielle ainsi qu'un livret du cycliste, récompensant leur progression et leurs nouvelles compétences.

Une autre session d'apprentissage est prévue en juillet pour les enfants de l'accueil de loisirs à Norges-la-Ville !



Première réalisation concrète de la Charte de coopération signée en 2022 entre la Communauté de communes de la Plaine dijonnaise et la CC NeT, le Transport à la demande (TAD) a une vocation solidaire et répond aux problématiques d'enclavement et de desserte dont pâtissent encore ces deux territoires.

Mis en œuvre depuis le 1^{er} janvier, le TAD mutualisé (MobiPlaine-LiberNeT), est accessible à tout habitant des deux intercommunalités qui rencontre des difficultés de mobilité. Il permet de se déplacer en porte à porte au sein des deux territoires intercommunaux.

Il est également possible de rejoindre l'un des 13 points d'arrêts disponibles sur la Métropole de Dijon (Dijon, Quetigny, Chevigny-Saint-Sauveur, Saint-Apollinaire et Longvic).

Il fonctionne du lundi matin au samedi 13h (hors vacances et jours fériés). Le principe est simple : une fois inscrit par téléphone, il suffit de réserver son trajet, jusqu'à la veille de son départ, soit par téléphone, soit sur internet (plateforme Viacitis).

En outre, ce dispositif représente aussi un exemple concret de lutte contre le réchauffement climatique, en offrant une solution alternative à la voiture.

Cet engagement intercommunal voit déjà sa fréquentation évoluer avec 735 trajets réalisés en février (+8 % par rapport à janvier), et participe pleinement à l'amélioration de la qualité de vie sur les 2 territoires.

MobiPlaine - LiberNeT
votre service mutualisé de
Transport à la Demande

09 74 13 66 05
service et appel gratuits



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Frédéric Imbert, 1^{er} Vice-Président
délégué au Projet de territoire



PAT Ateliers *Bien manger*

Après avoir obtenu sa labellisation PAT niveau 2 (Projet Alimentaire Territorial), la Communauté de communes passe à l'action !

Parmi les premières initiatives, des ateliers de sensibilisation au *bien manger* ont été organisés les 22 et 23 avril 2025 à l'accueil de loisirs de la CC NeT à Norges-la-Ville, réunissant de nombreux enfants du territoire.

Animés par Manon Corneloux, diététicienne-nutritionniste, ces ateliers ont permis aux enfants de mieux comprendre l'importance d'une alimentation équilibrée.

Au programme :

- D'où viennent nos aliments ?
- Comment composer un repas équilibré ?

Grâce à une approche à la fois théorique et pratique, les jeunes participants ont découvert les bases d'une alimentation saine et durable, tout en s'amusant.

Une belle initiative pour encourager dès le plus jeune âge de bonnes habitudes alimentaires et sensibiliser à l'importance du choix des produits que nous consommons.



SEMAINE DE L'ALIMENTATION

La CC NeT met en place une semaine dédiée à l'alimentation du 16 au 21 juin 2025.

Au programme, de nombreuses actions :

- rencontres producteurs/habitants,
- expositions,
- sensibilisation au gaspillage,
- ...



GESTION DES DÉCHETS

Patrice Demaison, Vice-Président
délégué aux déchets

Bio déchets Habitat collectif

Ateliers Zéro déchets

Dans le cadre de sa politique environnementale, le Département de la Côte-d'Or propose des ateliers gratuits, d'une durée de 2h pour tester et échanger autour du "zéro déchet".

La CC NeT a ainsi reçu 3 ateliers en 2024 et 2 ateliors depuis le début de l'année 2025 : *Mon apéro zéro déchet*, *Parler zéro déchet à mon entourage*, *Ma penderie zéro déchet*, *Ma salle de bain zéro déchet* et *Mon bébé zéro déchet*.

Prochaine date

Mes vacances zéro déchet

jeudi 3 juillet
de 18h à 20h
à la CC NeT

Inscription

03 80 63 02 01
www.gestesdor.cotedor.fr



Les communes ont choisi la solution de gestion de leurs bio déchets. Ainsi, courant juin, 2 bacs seront mis en place dans chaque commune à un emplacement qui sera communiqué prochainement.

Une fois les bacs pleins, ils seront collectés par le prestataire *Alfacy*, qui réalisera le compostage sur le site de Dijon-Valmy.

Une partie du compost est donné au jardin des *Restos du Cœur*, voisin d'*Alfacy*.

Dans un 1^{er} temps, les communes concernées sont : Asnières-les-Dijon, Bellefond, Bretigny, Clénay, Norges-la-Vuille, Orgeux, Ruffey-les-Échirey et Saint-Julien.

Les communes de Brognon et Placey, qui ont un habitat individuel avec de l'espace, privilégient, pour le moment, le compostage individuel.

Une mise en place de bacs bio déchets *Alfacy* pourra toujours être envisagée, si les habitants sollicitent cette solution.

Pour rappel, des bacs bio déchets sont également à disposition dans les déchèteries.

La CC NeT dispose toujours de composteurs en plastique 345 L avec bio seau au tarif de 25 € (financé à plus de 50 % par la CC NeT).

Réservation auprès de la CC NeT 03 80 35 53 99

Les bonnes pratiques du compostage individuel sont disponibles sur www.norgeettille.fr



ENFANCE-JEUNESSE

Pierre Jobard, Vice-Président
délégué à l'Enfance-jeunesse



Accueil périscolaire Nouveau délégataire

Une convention de groupement d'autorités concédantes a été mise en place entre les communes d'Asnières-lès-Dijon, Bellefond, Bretigny, Clénay, Norgues-la-Ville, Ruffey-lès-Echirey, Saint-Julien et la CC NeT pour la gestion des restaurants scolaires et accueils périscolaires, pour une période de 5 ans.

La communauté de communes a été nommée coordinatrice de ce groupement. Elle a mis en place la consultation et gèrera son exécution au nom des communes membres du groupement.

Une procédure de mise en concurrence dans le cadre d'un contrat de concession de service public a été lancée par délibération en date du 25 novembre 2024.

À l'issue des phases de candidatures et d'offres, 2 plis ont été reçus. Suite à l'analyse des 2 offres ainsi que des entretiens qui

ont été mis en place, le candidat *PEP Bourgogne-Franche-Comté* a été retenu par les élus lors de la séance du 7 avril 2025.

Soucieux de répondre au plus vite aux interrogations des familles, la CC NeT et le nouveau prestataire se sont rencontrés après la notification. Les *PEP BFC* ont proposé de mettre en place une visio famille accessible aux familles concernées par la rentrée 2025/2026 et ainsi leur présenter le nouveau portail famille qui leur permettra d'inscrire leurs enfants et de répondre aux nombreuses questions.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Claude Guichet, Conseiller communautaire
délégué aux liens avec les entreprises

NORGE ET TILLE COMMERCES.

L'annuaire en ligne des commerces
et services du territoire.

- Alimentation
- Auto & 2 roues
- Beauté & santé
- Loisirs & sorties
- Maison & décoration
- Mode & accessoires
- Services



www.norgeettille-commerces.fr





TRAVAUX

Denis Mailler, Vice-Président
délégué aux Travaux

Base nautique Nouveau bâtiment

Le projet de construction sur la base de loisirs a pour vocation de remplacer les algécos par un bâtiment le plus autonome possible permettant :

- d'avoir un fonctionnement éco-responsable,
- d'améliorer les capacités d'accueil ainsi que la qualité de celui-ci pour tous les usagers et d'augmenter le nombre de personnes accueillies avec des vestiaires et des sanitaires. Une salle de réunion communautaire sera également présente.
- d'améliorer l'accueil des usagers qui viennent en mobilité douce.

Ces locaux seront aussi accessibles pour les associations du territoire, les usagers de la base de loisirs et pour les activités scolaires, périscolaires et extrascolaires communautaires.

Une extension du hangar déjà existant est également prévue afin de permettre aux services techniques de la CC NeT de stocker du matériel.

PLAN DE FINANCEMENT

État	180 000 €
Région - TEA	204 774 €
Région - FEDER Rural	77 355 €
Département	300 000 €
ANS	50 000 €
CC NeT	204 804 €
Total	1 016 933



Borne de recharge électrique

Réduire les émissions de gaz à effet de serre, la dépendance énergétique et améliorer la qualité de l'air sont des enjeux majeurs de la transition écologique au cœur des engagements du Projet de territoire de la CC NeT.

C'est pour cela que les élus ont choisi de doter son parc d'un premier véhicule de service électrique début d'année 2022, puis d'un nouveau mini bus électrique en 2024.

Afin de pouvoir recharger ces véhicules, les élus ont validé la mise en place d'une borne électrique double au siège de la communauté de communes.

Le coût prévisionnel de l'opération, d'un montant de 17 700,22 € HT comprend :



- la création des places de stationnement pour 8 425,22 € HT,
- l'installation de la borne de recharge pour véhicule électrique double (2*22 kW) pour 9 275 € HT.

PLAN DE FINANCEMENT

- Région : 8 850 €
- CC NeT : 8 850,22 €

BASE DE LOISIRS

Patrick Morelière, Vice-Président délégué
à la Base de loisirs et à la Gestion de l'eau



Plantations



La CC NeT met tout en oeuvre pour entretenir le site de la base de loisirs, fréquentée par de nombreux visiteurs en saison.

Cette année, une attention particulière a été portée sur l'aménagement des espaces verts. Grâce à la plantation de 43 arbres de différentes essences, les tables de pique-nique ainsi que les bancs seront désormais protégés du soleil.

Cette action s'intègre dans les objectifs du Plan Climat Air Énergie Territorial, validé à l'unanimité par les élus de la communauté de communes.

Ouverture Saison 2025

Cette année encore, la baignade surveillée et gratuite sera ouverte du 1^{er} juillet au 31 août de 13h30 à 19h, 7 jours sur 7.

La baignade est aussi autorisée du 31 mai au 30 juin les mercredis, samedis, dimanches et jours fériés.



Dates à retenir

- **Dimanche 8 juin** : Vide-grenier
- **Vendredi 15 août** : Fête du Lac
- **Dimanche 24 août** : Vide-grenier



NeTathlon d'hiver

Pour faire suite au succès de son NeTathlon, la CC NeT a décidé de prolonger l'événement en proposant chaque année un NeTathlon d'hiver, un NeTathlon d'été et un e-NeTathlon.

Ainsi, les communes de Norges-la-Ville, Clénay, Saint-Julien et Varois-et-Chaignot, ont accueilli les épreuves de badminton, futsal, tennis de table, *Just dance* sur Switch, échecs, marche ou encore babyfoot humain lors du premier NeTathlon d'hiver, samedi 15 février.

Plus de 200 participants se sont affrontés tout au long de la journée dans la bonne humeur et sous le soleil.

Les trophées ont été remis par le Président de la CC NeT, Ludovic Rochette, en présence de nombreux élus locaux, à la salle des fêtes de Varois-et-Chaignot.

La commune de Clénay est arrivée en première place, suivie de Varois-et-Chaignot et Remilly-sur-Tille.

NeTathlon d'été : samedi 13 septembre à Saint-Julien

RESSOURCES HUMAINES

Patricia Gourmand, Vice-Présidente
délégée aux Ressources humaines



Nouveaux agents



Coordinatrice enfance-jeunesse, en charge de la CTG

Depuis le 29 avril, **Emmanuelle Blinette** a rejoint l'équipe de la CC NeT au poste de coordinatrice enfance-jeunesse, en charge de la Convention territoriale globale (CTG).

Titulaire de la fonction publique territoriale après l'obtention du concours d'Assitant socio-éducatif et forte de ses années d'expérience dans ce domaine, Emmanuelle a pour rôle de maintenir le lien entre les différentes unités du service enfance-jeunesse et de la petite enfance sur le territoire.

La CTG, signée avec la CAF, est une démarche qui vise à définir un cadre politique de développement du territoire et à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction de ses habitants.



Animateur des politiques publiques

Dans le cadre d'une Charte de coopération, les communautés de communes de la Plaine dijonnaise et de Norgé et Tille ont souhaité, dans un esprit d'innovation et de recherche d'efficacité, disposer d'un agent en charge de l'animation des politiques publiques pour leur propre compte, mais également au profit de leurs communes.

Fabrice Coste a ainsi pris ses fonctions le 1^{er} décembre 2024.

Placé sous la responsabilité directe des Directions générales de services, il anime et assure le suivi administratif des différents contrats et Projets de territoire et concourt activement à la recherche de subventions et de financements au profit des deux intercommunalités et de leurs communes.



Médaille Vermeil

Ludovic Rochette, Président de la CC NeT, a remis la médaille vermeil pour ses 30 ans de travail à Sébastien Malot, en présence d'élus communautaires et des agents de la collectivité.

Sébastien, agent technique depuis 2021 à la CC NeT, s'occupe notamment de l'entretien de la base de loisirs et des zones d'activité.



20
26

BILAN DE MANDAT

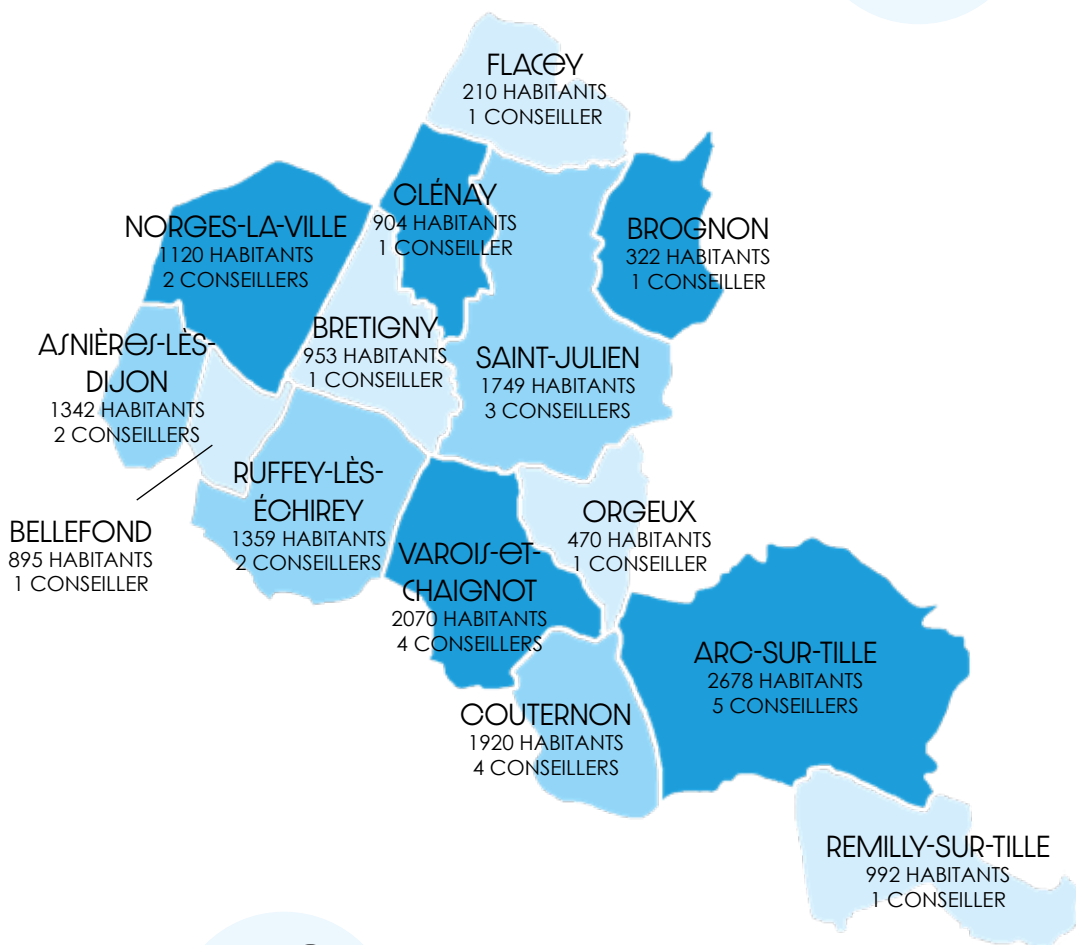
communauté de communes

Norge
et
Tille



14
COMMUNES

16 984
HABITANTS



29
CONSEILLERS
COMMUNAUTAIRES

470
DÉLIBÉRATIONS
depuis 2020



Depuis 2020, notre communauté de communes travaille pour vous, aux côtés des 14 communes membres.

La CC Net fait ce que les communes, seules, ne peuvent pas faire. Nous le faisons avec ambition, mais aussi avec rigueur.

À l'esprit de clocher, nous avons impulsé un esprit communautaire, en solidarité.

Votre communauté de communes a aidé toutes les communes, notamment

en prenant à sa charge une partie conséquente des prélèvements que l'État impose aux communes (Fonds de péréquation intercommunal) à hauteur de 669 000 € depuis 2020.

Votre communauté de communes a aidé les communes en les soutenant financièrement (327 000 €) ou en construisant des équipements structurants (3 000 000 €).

De la plus petite à la plus peuplée des 14 communes, nous nous employons à ce que votre intercommunalité améliore encore et encore votre qualité de vie.

Aider les communes et leurs habitants, c'est ce qui nous anime !

31
CONSEILS
COMMUNAUTAIRES
depuis 2020

96,4 %
DES DÉLIBÉRATIONS
PRISES À L'UNANIMITÉ
depuis 2020

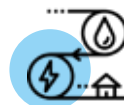


01 ENVIRONNEMENT



BIO DÉCHETS

Face à l'extension des consignes de tri, la CC NeT a mis en place des **solutions de tri des bio déchets** : vente de **composteurs** pour l'habitat individuel, mise en place de **composteurs partagés** pour l'habitat collectif ou concentré, **caisses palettes** pour les sites périscolaires et les déchèteries.



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Dans sa volonté d'agir dans le domaine de la **transition énergétique**, la CC NeT a décidé de mettre en place son Plan climat air énergie territorial (PCAET). L'élaboration de sa stratégie est aujourd'hui validée et laisse place à la phase de mise en œuvre d'actions.



DÉCHETS VERTS

Pour gérer au mieux les **déchets verts et gravats**, la CC NeT a conventionné avec la Compostière De Rougemont à Bretigny et prend en charge les dépôts des habitants à hauteur de 2T par an et par foyer.

30 000 € / an

Composteur individuel



Composteur partagé





AIRE DE COVOITURAGE **461 405 €**

Création d'une aire de covoiturage à Coutenon.



TRANSPORT À LA DEMANDE

En 2025, la CC NeT et la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise ont choisi de mutualiser leur transport à la demande.

02 MOBILITÉ

Dans le cadre de son Projet de territoire, la CC NeT a décidé de développer la mobilité douce.



AMÉNAGEMENTS CYCLABLE



Dans le cadre de leur plan de mobilité simplifié commun, La CCNeT et la Communauté de communes de la Plaine dijonnaise font partie des 3 lauréats TENMOD France Mobilité 2022 retenus en Bourgogne-France-Comté. Ainsi elles ont reçu le prix France mobilité par l'ADEME (Agence de la transition écologique) en 2022.



Remise des chèques d'aide au BAFA

2 785 € en 2024



ENFANCE-JEUNESSE

- Service extrascolaire.
- Une nouvelle antenne du Relais petite enfance a été créée à Bretigny.
- Une aide financière à la formation au BAFA est proposée aux personnes du territoire.
- Une aide au transport dans les écoles est proposée à hauteur de 125 €/classe.
- Prise en charge du transport scolaire.



À VOTRE SERVICE

Plusieurs services sont proposés aux habitants du territoire :

- conseillère numérique,
- permanences d'avocats,
- transport à la demande.

Atelier numérique



SERVICES

Afin de répondre au mieux aux besoins de ses habitants, la CC NeT a investi et a contribué au développement de ses services.



CONSTRUCTION / RÉNOVATION

- Un nouveau centre de loisirs a été construit à Bellefond et un autre a été rénové à Clénay afin d'améliorer l'accueil des enfants.
- Le siège de la CC NeT a fait peau neuve et abrite désormais les différents services dans des conditions optimales.

1 997 667 €



20
TERRE
DE JEUX
24



**LABELLISATION
TERRE DE JEUX 2024**

- Le NeTathlon, créé dans le cadre de sa labellisation Terre de Jeux 2024, a valu à la CC NeT le prix Territoria zèbre 2023.

04 ATTRACTIVITÉ



ÉCOLE DE MUSIQUE

- L'école de musique dispense 9 disciplines pour plus de 100 élèves par an.



CHEMINS DE RANDONNÉE

- 9 chemins de randonnée sont répertoriés au Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR).



SALON DU LIVRE

- Le Salon du livre de la CC NeT accueille une soixantaine d'exposants tous les deux ans.



BASE DE LOISIRS

- Plus de 5 000 visiteurs profitent des aménagements autour du lac (plage, activités nautiques, balades...).

180 000 €/an

Base de loisirs à Arc-sur-Tille



05

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La Communauté de communes participe au développement des entreprises de son territoire.



PLATEFORME
NORGE ET TILLE COMMERCE



En complément des aides de l'État, la Région Bourgogne-Franche-Comté a mobilisé une enveloppe pour soutenir les petites entreprises et a souhaité associer les communautés de communes.

Une enveloppe de 2 € par habitant par la CC NeT était complétée à hauteur de 7 € par la Région.

11 entreprises ont ainsi bénéficié de cette démarche.

53 566 €



Réfection de la ZAE des Nouratons à Ruffey-lès-Échirey



PROGRAMME
PLURIANNUEL
D'AMÉNAGEMENT
DES ZONES ARTISANALES

La CC NeT assure l'entretien et la signalisation des 6 zones d'activité d'Arc-sur-Tille, Couternon, Norges-la-Ville, Remilly-sur-Tille, Ruffey-lès-Échirey et Saint-Julien.

524 330 €



CONVENTION
DE PARTENARIAT
AVEC LA CCI

En partenariat avec la CCI, un nouveau club d'entreprises a vu le jour sur les communes d'Arc-sur-Tille, Remilly-sur-Tille, Couternon et Varois-et-Chagnot.

Infos pratiques

Conseiller numérique

Une conseillère numérique organise des ateliers thématiques collectifs à l'espace numérique de la Communauté de communes afin d'accompagner les habitants du territoire.

Des permanences individuelles sont également en place dans certaines mairies.

Renseignements : 03 80 35 24 43
ou conseillernumerique@norgeettille.fr

Planning disponible sur notre site www.norgeettille.fr

Permanences avocats

Des permanences sont mises en place le premier vendredi de chaque mois (hors jours fériés et vacances scolaires), de 10 h à 12 h, en alternance au siège de la CC NeT et à la mairie d'Arc-sur-Tille. Les rendez-vous durent 15 min et sont totalement gratuits.

Ces consultations se font **uniquement sur rendez-vous**, pris auprès de la CC NeT par téléphone au 03 80 35 53 99 ou par mail à contact@norgeettille.fr

Transport à la demande (TAD)

En porte à porte dans toutes les communes du territoire ou vers les 13 points d'arrêts sur la Métropole de Dijon.

Sur réservation du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30 : 09 74 13 66 05.

Horaires CC NeT

Les horaires d'accueil au public ont changés.

Désormais, la CC NeT vous accueille **lundi, mardi et mercredi**, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h et **jeudi et vendredi**, de 9 h à 12 h.

Horaires déchèteries

HORAIRES D'ÉTÉ (1 ^{er} avril - 30 septembre)	Lundi Saint-Julien 9h-12h	Mardi Norges 9h-12h	Mercredi Saint-Julien 9h-12h	Jeudi Norges 9h-12h	Samedi Saint-Julien/Norges 9h -19h*
HORAIRES D'HIVER (1 ^{er} octobre - 31 mars)					Samedi Saint-Julien/Norges 9h-12h / 14h-17h



*En cas d'alerte orange canicule, ouverture des déchèteries de 8 h à 15 h



NeTathlon

Tennis, échecs, marche, pétanque, babyfoot humain...

Ouvert
à tous

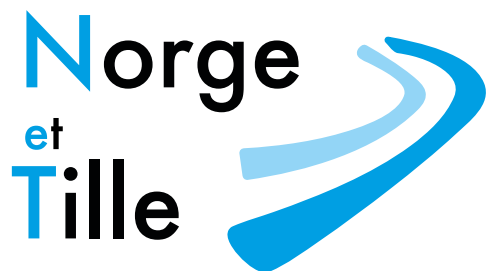
Samedi
13 sept.

Gymnase
de Saint-Julien

Infos & inscriptions
dans votre mairie
ou à la CC NeT 03 80 35 53 99

communauté de communes
**Norge
et
Tille**

communauté de communes



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES NORGE ET TILLE

47 route de Norges

La Commanderie

21490 Bretigny

03 80 35 53 99

contact@norgeettille.fr

www.norgeettille.fr



Communauté de Communes Norge et Tille

@CC_NorgeetTille